

Rechercher - consulter

Intérêt des archives : retracer l'histoire du territoire et de sa population.

Les archivistes intègrent les documents classés dans un cadre de classement, celui de 1926 relatif aux archives communales, qui fait correspondre une lettre à un thème, pour les archives postérieures à 1792. Le cadre de classement a été adapté et chaque commune mutualisée a son propre cadre.

Cadre de classement d'Athis-Mons



Cadre de classement de Juvisy-sur-Orge



Cadre de classement de Paray-Vieille-Poste




Cependant, face à la croissance exponentielle des archives contemporaines et aux évolutions de l'administration, le plan de classement de 1926 a été arrêté au 31 décembre 1982. Les archives d'aujourd'hui sont classées dans la série W, série dite continue. Un numéro est attribué à chaque nouveau versement, en fonction de sa date de prise en charge, peu importe le service producteur.



Bâtiment Askia

11 avenue Henri
Farman
BP748
94 398 Orly
aéroport
Cedex

 01 78 18 22
22